

Nouvelles déceptions

Fier de l'appui de ses ouailles, Monsieur Béland croit la partie gagnée. Mais les Syndics ne se rendront pas aussi facilement. D'autres conflits vont éclater, et avec eux, d'autres animosités vont apparaître.

Revenons à la réunion du jeudi 11 juillet 1946. Tel qu'il a été mentionné précédemment, les Syndics se sont prononcés contre la construction entière de l'église, et ce, malgré la requête favorable de la majorité des francs tenanciers. Monsieur le Curé juge la situation intolérable. En chaire, le dimanche 14 juillet, dans un sermon percutant, il exprime avec violence toute sa hargne et sa révolte.

" Je trouve étrange, dit-il, que ceux-là mêmes qui ont été nommés pour faire construire l'église sont à peu près les seuls à y faire obstacle. J'avertis ces derniers qu'il est fort dangereux de ne pas respecter la voix de la majorité, en voulant agir contre elle, alors surtout qu'on a été élu pour exécuter ses desseins(...) Désormais, il appartiendra à Son Excellence Mgr Langlois de trancher la question et forcer Messieurs les Syndics à respecter l'opinion de la majorité en bâtissant l'église, ce pourquoi ils ont été nommés. Ou bien qu'ils démissionnent(...)"(1)

Le litige est maintenant entre les mains de l'évêque de Valleyfield. C'est donc auprès de lui que les Syndics devront désormais s'expliquer. Le lundi 26 août 1946, à une assemblée régulière présidée par Mgr l'Évêque lui-même, ils adoptent une attitude positive vis-à-vis la requête des francs tenanciers. Voyant leurs bonnes dispositions, Son Excellence décrète que soit mise à exécution la dite requête et prie les Syndics d'accélérer les arrangements avec l'entrepreneur-contracteur afin de hâter la construction de l'église. Mgr Langlois exhorte enfin les Syndics à enterrer la hache de guerre. À cette fin, il les enjoint de convoquer une réunion avec Monsieur le Curé Béland pour le vendredi 30 août 1946. Nouveau rebondissement. L'assemblée tenue au presbytère n'a pas rapporté les bénéfices escomptés. En ce vendredi soir 30 août 1946, unanimement, les Syndics prient Mgr Langlois d'accepter rien de moins que leur démission. Autre intervention de l'Évêque. Son Excellence accepte la démission de Messieurs Hector Giraldeau et Wilfrid Ménard mais refuse celle de M. Norbert Martel. Ayant jugé peu valables les motifs de démission invoqués par Monsieur Martel, ayant de plus constaté l'attitude favorable de ce dernier à l'égard du décret émis le 26 août, Mgr Langlois décide que M. Norbert Martel demeurera président des Syndics. Puis Monsieur Martel est invité par son évêque à prendre sans retard les mesures nécessaires à l'élection de deux nouveaux confrères collaborateurs, selon les exigences de la loi des Paroisses et Fabriques.

Nous signalions antérieurement, qu'un vice de forme empêchait la reconnaissance légale des actes d'élection des trois premiers Syndics. Les détails ci-dessous vont apporter certaines précisions.

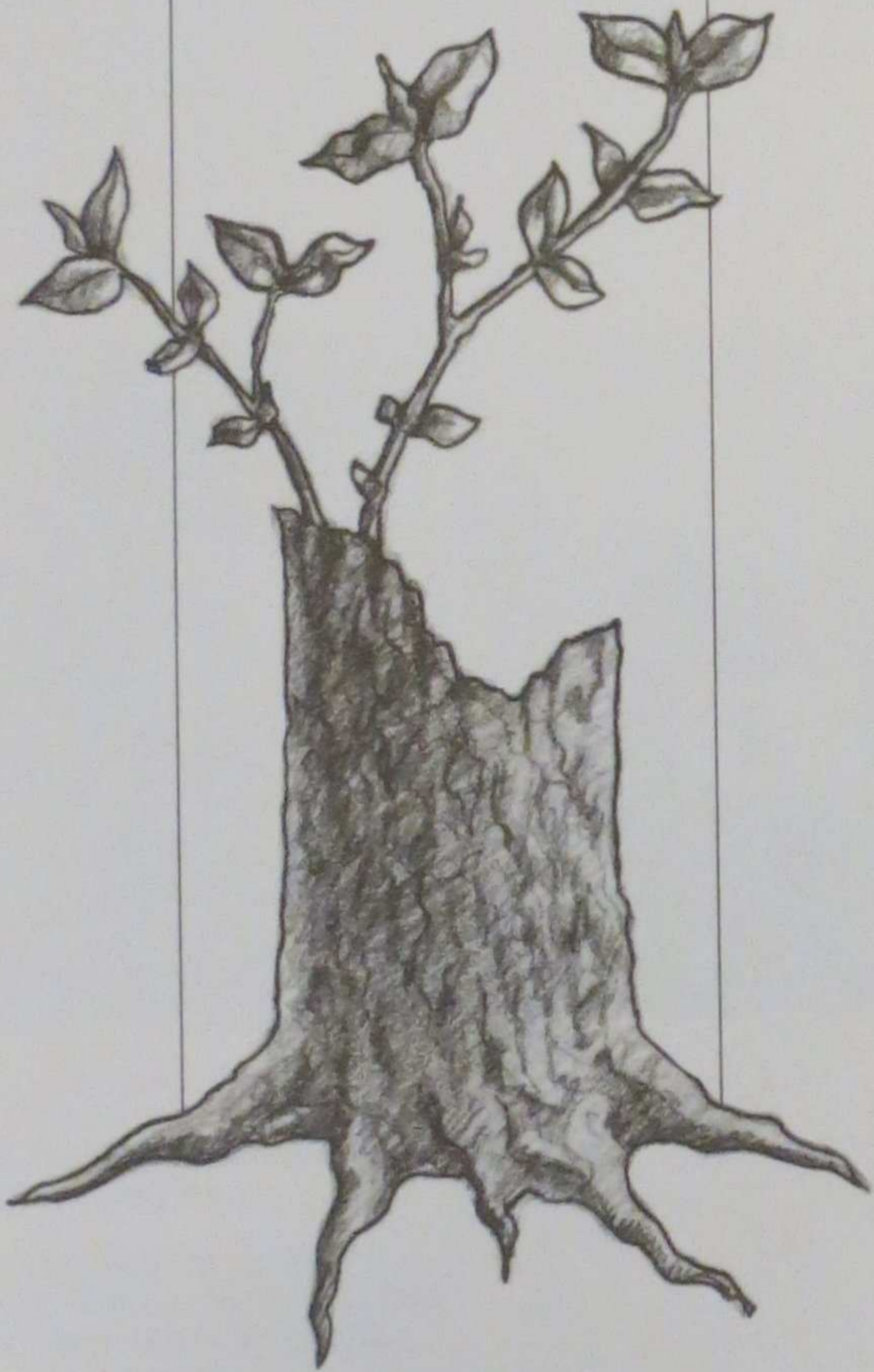
Le 17 août 1943, M. le Curé Émile Sauvé et les trois Syndics élus, soit MM. Hector Giraldeau, Norbert Martel et Wilfrid Ménard, se présentent devant les Commissaires Civils afin de remettre à ceux-ci leurs actes d'élection. Ce même jour, les Commissaires rendent une ordonnance enjoignant les dits Syndics de publier "les dits actes" et de donner avis aux francs tenanciers du jour, du lieu et de l'heure où les Commissaires entendront les opposants, s'il y en a. Alors seulement sera confirmée leur élection. La date de la rencontre est fixée au 31 août 1943. Cette dernière ordonnance n'ayant pas été observée, l'élection des premiers Syndics n'a donc pu être légalement confirmée par Messieurs les Commissaires Civils.

Le 26 août 1946, lorsque Monsieur Béland s'est rendu chez les Commissaires dans le but de faire entériner les actes d'élection de MM. Joseph Leduc et Willie Castonguay, les Représentants Civils ont fait part aux intéressés de la non-conformité de la première élection. Monsieur Norbert Martel ne serait donc pas légalement élu. Conseillés par le notaire J.-D.-S. Tremblay et l'avocat L. Codebecq, les Commissaires décident le 30 août 1946 de reconnaître d'abord l'acte d'élection de M. Norbert Martel puis ceux de Messieurs Leduc et Castonguay. Signalons que les procédures observées par M. le Curé Béland étaient en tous points conformes à celles recommandées au chapitre 308 des Statuts refondus de la Province de Québec (1941). Conséquemment, c'est avec empressement que le 30 octobre 1946, Messieurs les Commissaires Civils, par l'intermédiaire de leurs représentants Maîtres Codebecq et J.-D.-S. Tremblay, confirment et homologuent les actes d'élection de Messieurs Martel, Leduc et Castonguay.

T

riomphe
du bon sens

1946-1956

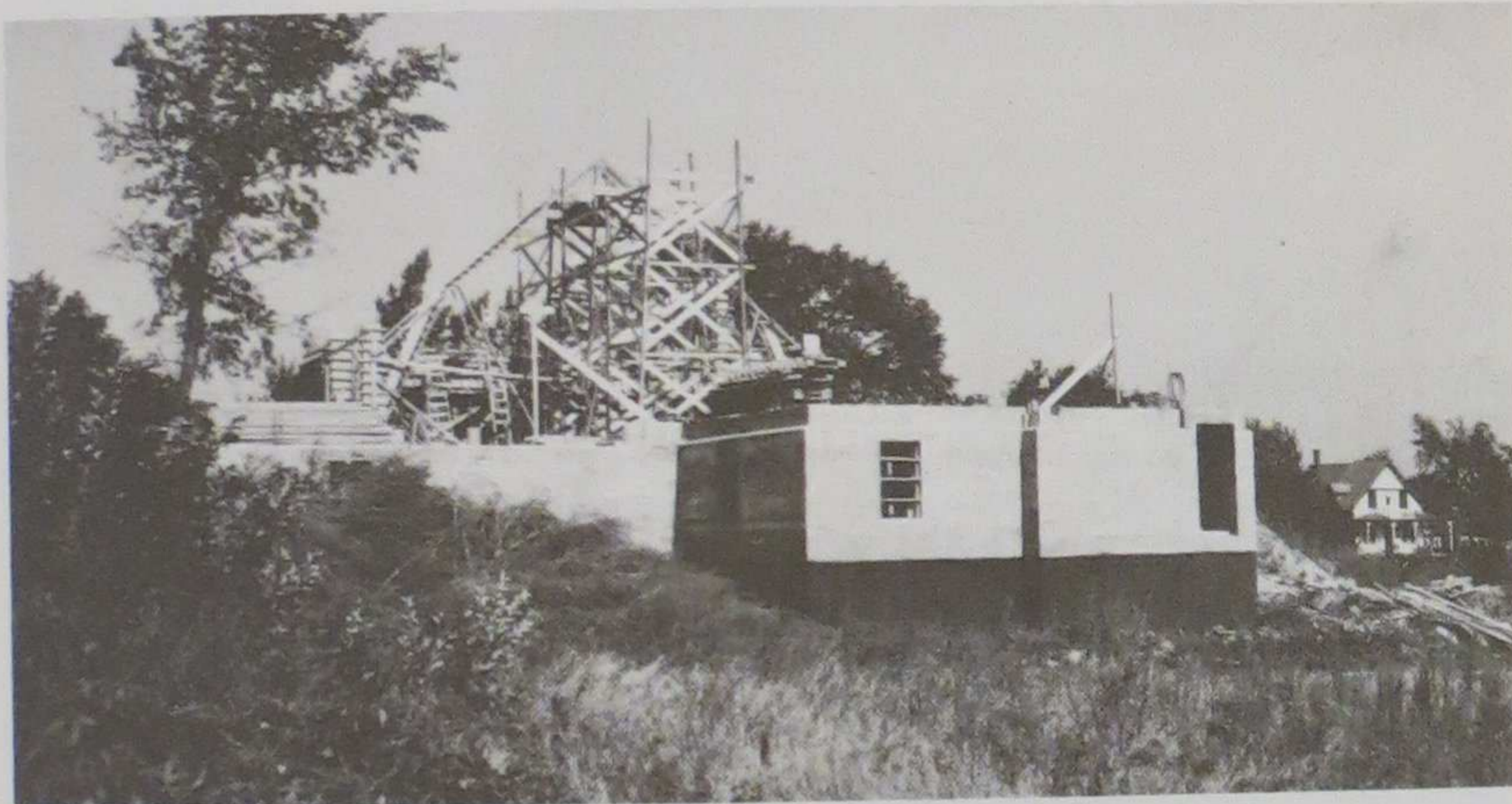


L'acte de répartition et de cotisation. L'homologation

Il serait opportun de mentionner qu'à partir de l'élection de Messieurs Leduc et Castonguay, la paix s'est installée définitivement dans Saint-Lazare. Curé, Syndics (anciens ou nouveaux), marguilliers, secrétaire, tous se sont donné la main et ont décidé de faire cause commune. À l'unanimité, on acceptera la soumission de 88 700,00\$ proposée par M. J.-E. Brazeau en date du 4 juillet 1946 et c'est dans le respect et la bonne entente que les Syndics dresseront l'acte de répartition.

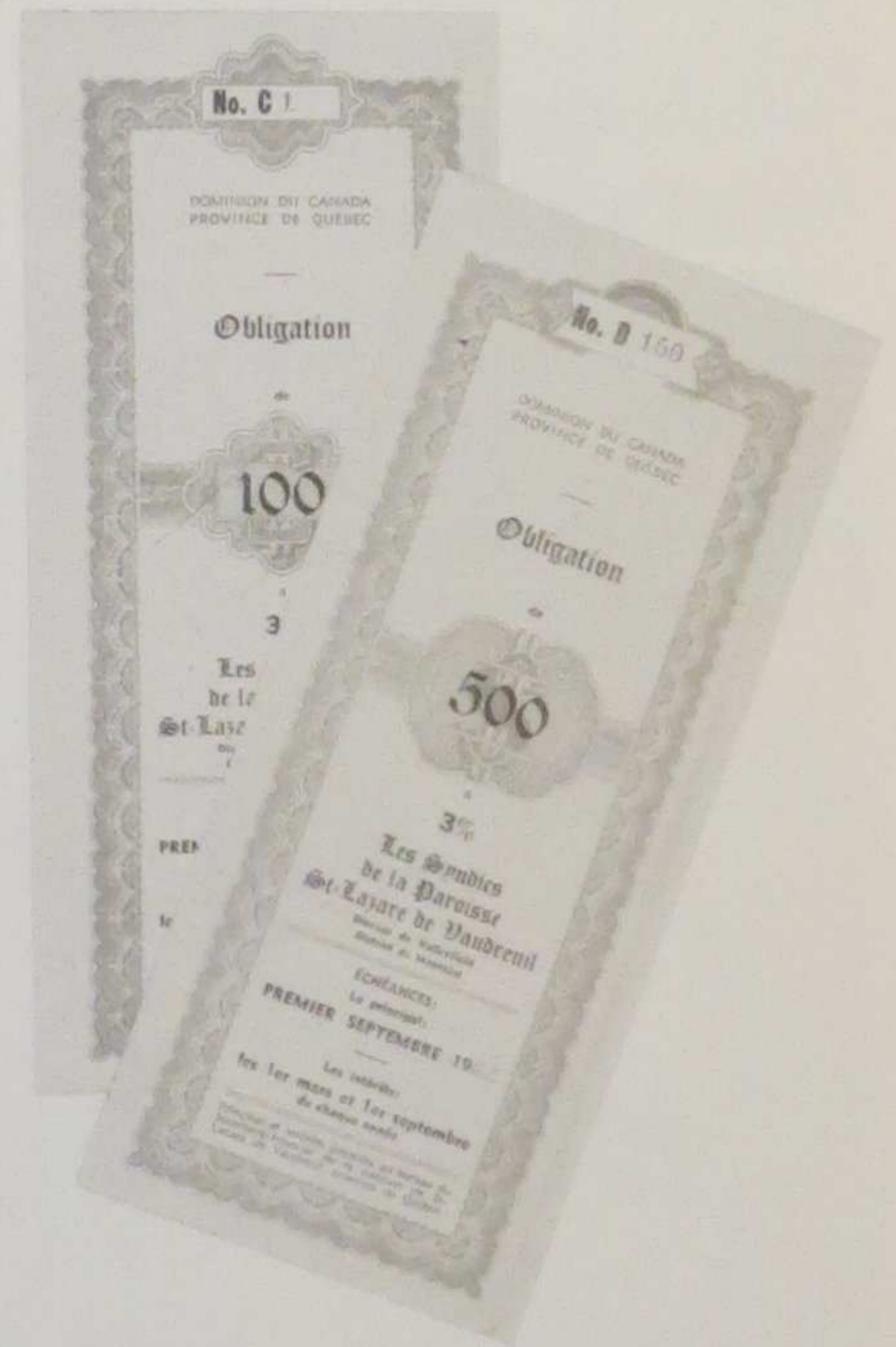
Lors de leur réunion tenue le 30 août 1946, Messieurs les Commissaires Civils, en plus de reconnaître les actes d'élection, octroyaient aux Syndics l'autorisation de procéder à la Répartition. La répartition servira à amortir un emprunt de 60 000,00\$, acte autorisé par Mgr Langlois en date du 5 juillet 1943 et ratifié par résolution des Syndics le 14 mars 1947.

L'emprunt fut effectué sous forme de *déventures* ou *obligations* (ces thèmes seront traités ultérieurement) portant intérêt à 3%. Il était représenté par cent quatre-vingts (180) titres ou coupures, soit quatre-vingts (80) de cent dollars (100,00\$) et cent (100) de cinq cents dollars (500,00\$).



1. La charpente de l'église se dresse. Au premier plan: bâtisse abritant les bureaux des contracteurs.

2. Reproduction de deux titres émis par les Syndics lors de l'emprunt de 60 000,00\$.



2

L'acte de répartition fut rédigé par M. l'abbé René Langlois, L.S.C., et présenté comme suit à Messieurs les Syndics.

Messieurs les Syndics,

Pour amortir une dette de 60 000,00\$ et ses intérêts à 3% en l'espace de 30 ans, il faut payer à la fin de chaque année la somme de 3061,16\$.

Si on ajoute les 15% requis par la loi, soit 459,17\$, on constate qu'il faudra percevoir chaque année la somme de 3520,33\$.

Comme l'évaluation catholique est de 506 040,00\$, il faudra cotiser au taux de 70 cents par année.

En foi de quoi, j'ai signé le présent certificat au meilleur de ma connaissance, ce 2 octobre 1946, à Hemmingford.

René Langlois, ptre, L.S.C.(1)

N.B. L'acte de répartition et de cotisation, tel que dressé par Monsieur l'abbé Langlois, fut confirmé et homologué par Messieurs les Commissaires Civils, le 26 novembre 1946.

Des retards onéreux

(1) Extrait du 1er Livre des délibérations des Syndics, p.68.

Au cours de l'été 1946, la nature s'était montrée particulièrement clémente. On aurait pu en profiter pour accélérer les travaux d'édification. Contrecoup des tergiversations dont le sujet fut amplement traité dans les pages précédentes, le projet fut mis en veilleuse de juin à septembre. Pendant ce temps, l'inflation entraînait des hausses de prix phénoménales. Fort curieusement, personne n'avait envisagé l'hypothèse d'un accroissement excessif des coûts. Monsieur le Curé Sauvé, pour un, voyait d'un bon oeil les restrictions d'Ottawa concernant l'achat de l'acier. Il était convaincu que la guerre terminée, les prix des matériaux de même que ceux de la main-d'oeuvre - retour de nombreux soldats devenus soudainement chômeurs - accuseraient un net fléchissement et qu'en conséquence, la construction entière de l'église devrait atteindre des montants plus que raisonnables. La réalité se situait aux antipodes de ses prédictions. Monsieur l'abbé Béland nous en a fourni comme exemple le sac de ciment qui valait 0,50\$ en septembre 1946 s'élevait à 2,00\$ l'année suivante. Autre exemple, Monsieur le contracteur Brazeau prévoyait payer ses employés au salaire minimum: 1,50\$ l'heure. Une Commission - on ne sait trop laquelle - l'obligea à rémunérer ses hommes aux mêmes tarifs que ceux de la région métropolitaine, soit 2,50\$ l'heure. Voilà donc qu'à cause de retards résultant d'un ensemble de situations plus ou moins contrôlables, une église qui aurait pu être construite en 1942 au montant de 60 000,00\$ atteindra en 1948 un coût de construction dépassant la somme de 150 000,00\$, sacristie et ameublement compris.

N.B. La nature et les montants de la facture couvrant l'entière construction de l'église seront dévoilés subséquemment.

1

1. De gauche à droite: —, Monsieur Hurtubise, fils, Monsieur Hurtubise, père, M. Ruben Rozon, M. Alcide Rozon. En avant: M. Omer Labre.



2

2. De gauche à droite: Messieurs Euclide Poirier, Siméon Dutil, John Piché, Lorenzo Charlebois, —, Jean-Guy Bruyère, Accroupi devant: M. Jean-Paul Chevrier.

3. M. Alcide Rozon, M. le Curé Léonidas Béland et M. Omer Labre se sont hissés sur la plate-forme supportant le chariot. On acheminait le béton jusqu'à destination grâce à ce chariot.

4. Monsieur Omer Labre s'apprête à fixer la croix surplombant le beffroi.

5. Monsieur Labre est satisfait de son ouvrage. La croix va dominer à jamais le clocher de l'église.



4



3



5

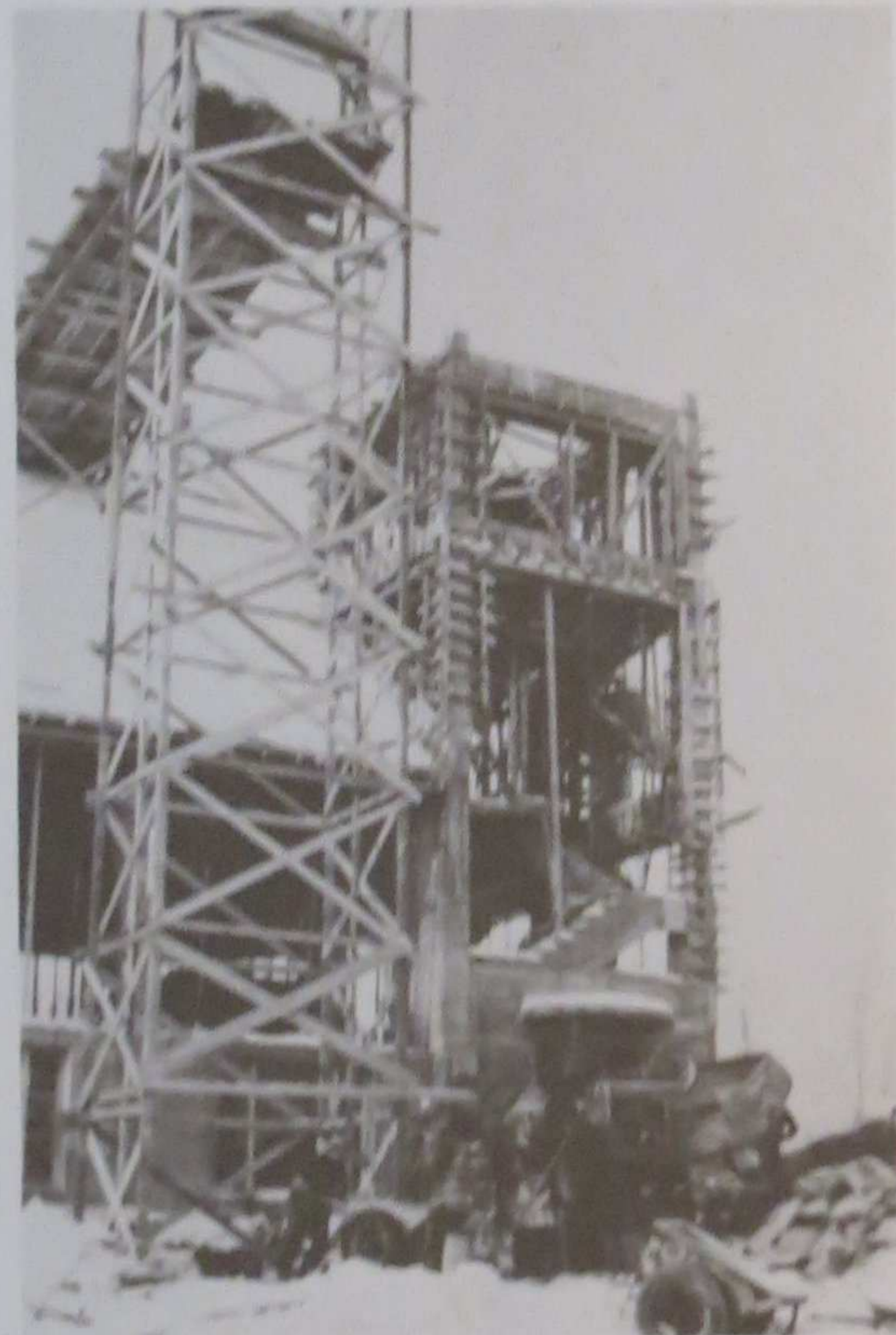
2



3



1



1. On s'affaire à cimenter les panneaux de béton recouvrant le toit.

Les photos de 2 à 10 illustrent différentes phases reliées à la construction de l'église et du clocher.

4

5



7



9

6



8



10



1



2

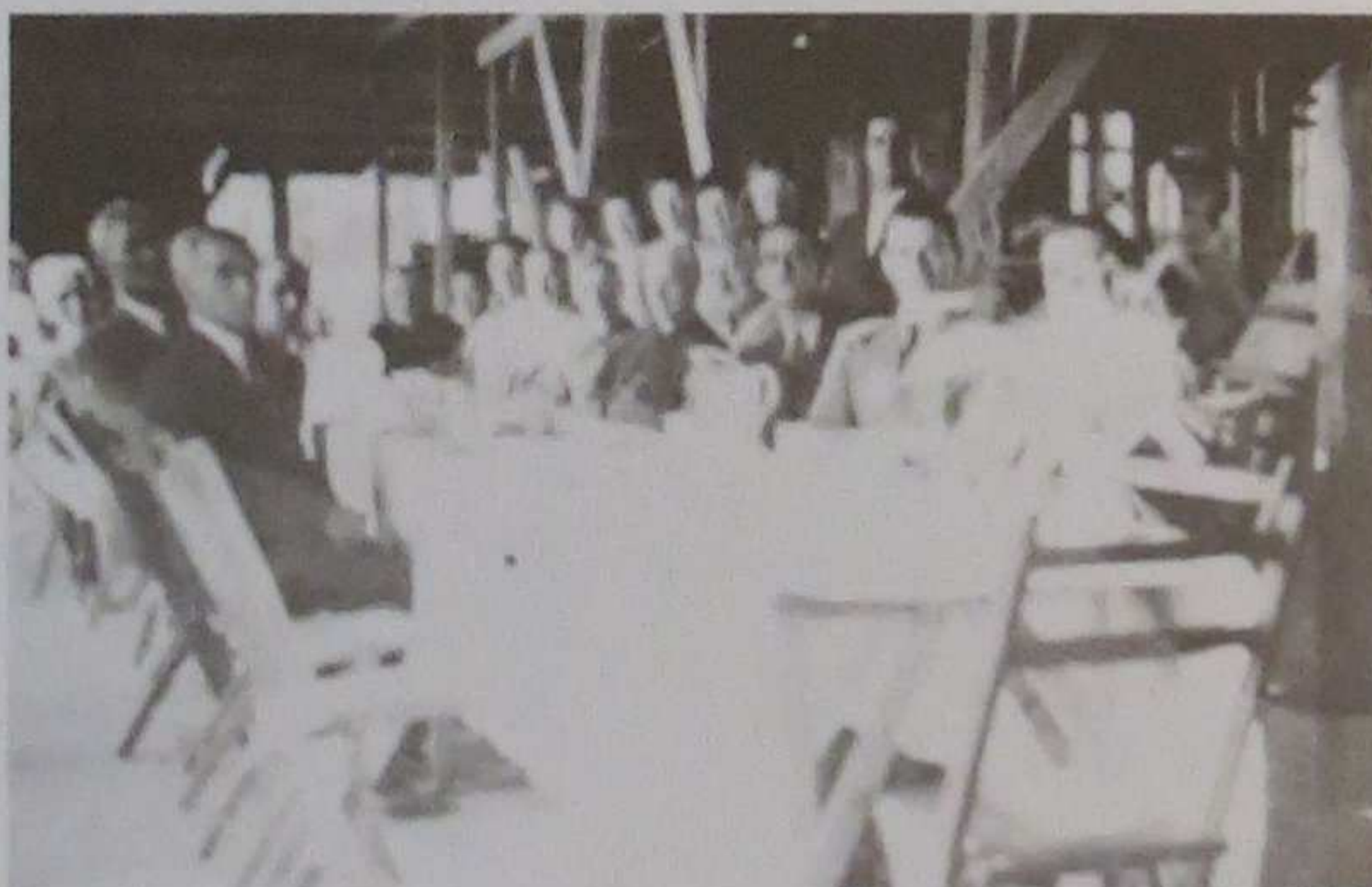


1. À l'aide de câbles et de poulies, le béton est transporté à destination. Au bas de la photo: Messieurs Siméon Dutil et Jean-Guy Bruyère.

2. Messieurs Omer Labre et Alcide Rozon semblent n'éprouver aucun vertige.

3. Les travaux de maçonnerie vont bon train. Quelques-uns des ouvriers qui s'y sont illustrés. N.B. Un tiret remplace le nom des personnes qu'on n'a pu identifier.

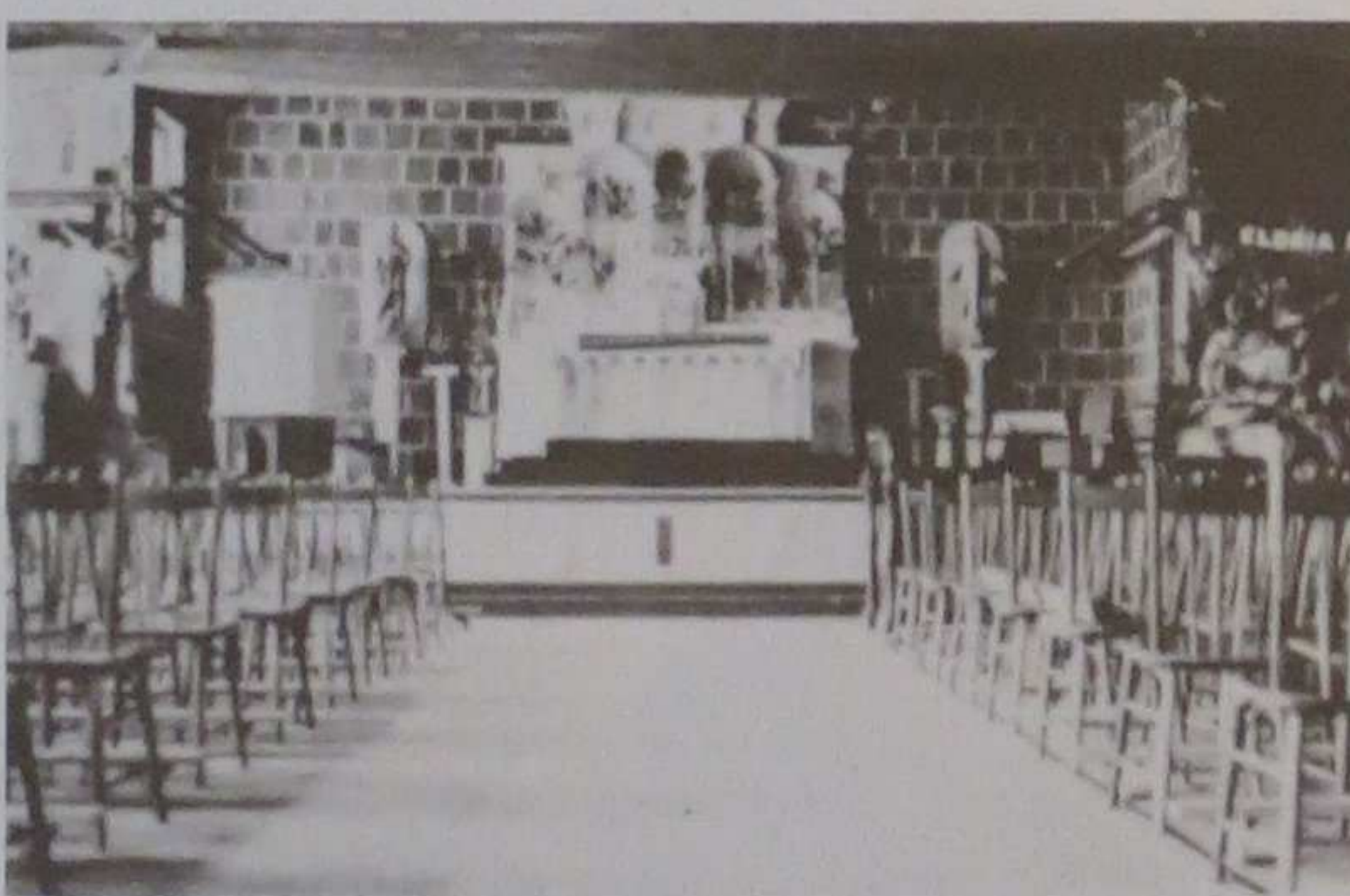
De gauche à droite, en commençant par l'arrière: Messieurs Alcide Rozon, Roméo Campeau, Ligori Rozon, Monsieur Hurtubise, père, Monsieur Hurtubise, fils, —, M. Ruben Rozon. À l'avant: —, —, —, Messieurs Omer Labre et Euclide Poirier.



4. Photo de l'intérieur de l'église en pleine édification. Mgr Langlois s'est rendu à Saint-Lazare dans le but d'encourager Syndics et constructeurs.

5. L'intérieur du soubassement parachevé et décoré. Il sert aux cérémonies du culte en attendant la fin des travaux de construction. Au fond, l'autel en bois, don de la Fabrique N.-D.-des-Sept-Douleurs de Verdun.

3



5

1-2. Photos rappelant la bénédiction de la pierre angulaire.

3. Dignitaires et maîtres d'oeuvres se sont laissés photographier après la bénédiction de la pierre angulaire.

De gauche à droite. À l'avant: M. Ludger Lemieux architecte, M. le curé Léonidas Béland, Mgr J.-Alfred Langlois, M. l'abbé Adhémar Jeannotte, curé de Vaudreuil, Monsieur l'entrepreneur J.-E. Brazeau, M. Eugène Boileau, maire de Saint-Lazare et préfet de comté.

À l'arrière: Messieurs Alcide Rozon, Omer Labre, Ruben Rozon, Théotime Martel, secrétaire-trésorier des Syndics, Monsieur Albert Ménard, M. Joseph Leduc, Syndic, et Monsieur Norbert Martel, président des Syndics. A l'arrière de M. Norbert Martel: Messieurs Charles Montpellier et Pierre Gareau, Monsieur le Syndic Willie Castonguay se tient derrière M. Eugène Boileau.

4. Sur cette photo, il sera plus aisé d'identifier les visages. On y découvre les mêmes personnages que ceux de la photo précédente. Seul M. l'abbé Léonidas Béland n'apparaît pas sur l'épreuve.

Bénédiction de la pierre angulaire

Le 3 août 1947, Mgr J.-A. Langlois procède à la bénédiction de la pierre angulaire, en présence du curé de la paroisse, M. Léonidas Béland, de M. Adhémar Jeannotte, curé de Vaudreuil, de M. Henri Cuillerier, curé de Saint-Clet, de M. Edmour Laberge, curé des Cascades et de plusieurs autres membres du clergé.



3



4

Location de la voûte

Une porte avec combinaison est installée à la voûte de sûreté située au sous-sol de l'église de Saint-Lazare. Une armoire y sera ajoutée et servira à déposer les archives et documents de la Municipalité et de la Commission Scolaire de Saint-Lazare. Accordé le 25 janvier 1948, ce privilège demeurera en vigueur pendant quatre-vingt-dix-neuf ans. En retour, les deux administrations s'engagent à défrayer les coûts de la nouvelle porte, soit une somme de 212,00\$. Pour plus de sûreté, seul le curé de Saint-Lazare détiendra le secret de la combinaison.



2

Installation de bancs et confessionnaux. Emprunt de 8 000,00\$

Les levés des architectes Lemieux excluèrent l'ameublement de l'église. Monsieur le Curé Béland, conseillé par Monsieur Lafleur, entrepreneur de Valleyfield, verra à dresser lui-même et gratuitement, les plans des bancs, confessionnaux et armoires de l'église. Le contrat, alloué aux entrepreneurs Leduc et Lafleur de Valleyfield, atteindra un montant de 7 620,00\$. Dans le but de défrayer ces travaux, la Fabrique de Saint-Lazare se propose de faire un emprunt de 8 000,00\$ sous forme de débentures. La résolution est adoptée le 11 avril 1948.

Essayons d'éclaircir le sens du mot débenture et les dispositions qui l'accompagnent.

" Il est loisible à toute fabrique d'emprunter des deniers et d'hypothéquer ses immeubles à un montant équivalant aux sommes empruntées. L'emprunt peut être effectué en émettant des débentures,

c'est-à-dire, des bons ou des obligations payables avec ou sans annuités, et à un taux d'intérêt jugé acceptable, puis en les vendant à un prix dont on pourra convenir".(1)

L'emprunt effectué par la fabrique de Saint-Lazare fut réalisé selon les modalités suivantes:

- . Huit (8) coupures (ou obligations) de mille dollars (1 000,00\$);
- . Intérêts de 3 1/2% par année payables le 1er mai et le 1er novembre de chaque année;
- . Amortissement de 2 000,00\$ par année;
- . Obligations rachetables à 101% de leur valeur nominale.

Bénédition de la nouvelle église

Dix heures, dix juillet mil neuf cent quarante-huit. Pour le curé et les paroissiens de Saint-Lazare, la joie et le contentement atteignent leur apogée. Après des années de déconvenues et de dures luttes, on assiste enfin au

(1) Extrait du Code des Fabriques, Wilson et Lafleur, 1953.

Photo souvenir prise lors de la bénédiction de l'église de Saint-Lazare, le 10 juillet 1948.



Souvenir de la Bénédiction de l'église de la paroisse St-Lazare de Vaudreuil
18 juillet 1948

* Le 13 mars 1946, la Fabrique Notre-Dame-des-Sept-Douleurs de Verdun fait don d'un autel en bois à la paroisse de Saint-Lazare. On s'en servit pour célébrer la messe au soubassement, en attendant le parachèvement de la nouvelle église. Selon M. l'abbé Béland, lorsqu'on décida de dresser une estrade dans la salle du sous-sol, il fut résolu d'enlever cet autel. On le jugeait trop encombrant et d'aucune valeur artistique.

Pour les intéressés, voici en détails les coûts de la construction:

Edification et parachèvement,
Entrepreneur J.-E. Brazeau:
127 581,67\$

Système de chauffage,
Contracteur Loyola Schmidt:
7 700,00\$

Plans et devis,
Architectes Ludger & Paul
Lemieux:
7 300,00\$

Autels et balustrade,
Sculpteurs Petrucci & Carli:
3 800,00\$

Bancs et confessionnaux,
Fabricant Maison Leduc &
Lafleur:
7 620,00\$

Grand total: 154 001,67\$

couronnement d'une oeuvre dont certaines phases d'exécution rejoignent parfois l'héroïsme.

Avec toute la pompe et le faste de rigueur en ce jour, Monseigneur J.-Alfred Langlois préside à la bénédiction officielle de la nouvelle église de Saint-Lazare. Se sont joints au curé et aux paroissiens de Saint-Lazare de nombreux dignitaires civils et ecclésiastiques, ainsi que plusieurs citoyens des environs.

Après la bénédiction, une grand-messe solennelle fut célébrée par le Révérend Père Louis-Joseph Lefebvre, c.s.v., supérieur du Collège Bourget de Rigaud, assisté de Monsieur l'abbé Alfred Sauvé et du Révérend Père René Castonguay, enfant de la paroisse.

La nouvelle église, de style moderne, est construite entièrement à l'épreuve du feu. Contrairement à la première église, dont la nef longeait la route et dont l'entrée était située vers l'est, elle est érigée face au chemin principal.

Long de cent vingt-cinq pieds, large de cinquante pieds et haut de trente-quatre pieds, le nouveau temple peut contenir six cent cinquante personnes assises. Le soubassement, de quatorze pieds de hauteur et de même surface que l'église, peut contenir six cents personnes.

Rappelons que les plans et devis sont l'oeuvre des architectes Paul et Ludger Lemieux et que l'entrepreneur-général est M. J.-E. Brazeau, assisté de son fils Lucien, ingénieur civil. Le contrat de chauffage est confié à Monsieur Loyola Schmidt, alors résident de Saint-Clet. Les bancs, les confessionnaux et les armoires ont été fabriqués par la maison Leduc et Lafleur de Valleyfield. Les trois autels* furent exécutés par la Maison Petrucci & Carli de Montréal. Cette même firme a érigé la balustrade avec ses magnifiques grappes de raisins.



Une générosité sans bornes

Au début de cet ouvrage, nous avons fait mention de la disposition que possédaient les paroissiens de Saint-Lazare à donner plus qu'ils n'étaient tenus de le faire. Monsieur le Curé Béland a pu le confirmer, maintes preuves à l'appui.

“ L'enthousiasme et la bonne volonté des gens, affirmait-il, étaient tout simplement incroyables. Nous avons organisé des tirages, des parties de cartes. Il y avait la quête du mois, la quête de l'Enfant-Jésus et d'autres quêtes qui ne me reviennent pas à la mémoire. A chaque occasion, les contributions dépassaient inmanquablement nos attentes. En un an, c'est un montant de 20 000,00\$ que nous avons pu ajouter aux sommes en caisse. Certains paroissiens ont offert des dons personnels. Une donatrice a versé un montant de 6 000,00\$.”

Les démonstrations de largesse vont continuer à se manifester. Une fois l'église érigée et bénite, les valeureux paroissiens n'auront de cesse d'apporter, à l'intérieur comme à l'extérieur de leur temple, leurs généreuses contributions.

Nous énumérons la liste des donateurs. Pour certains lecteurs, il se peut que l'inventaire apparaisse long et dépourvu d'intérêt. Toutefois, de concert avec le curé actuel, M. l'abbé Gérald Sareault, il nous a paru impératif d'effectuer cette démarche, histoire d'acquitter, dans une bien faible mesure, une dette de reconnaissance envers tous ces distingués bienfaiteurs.

Une description de l'ensemble du mobilier et des ornements servant à agrémenter l'intérieur de l'église suivra immédiatement cette liste et nous en profiterons pour citer les noms de leurs donateurs.

Photo montrant quelques-uns des participants à la première soirée organisée au soubassement de l'église. Réalisée par le Cercle des Fermières de Saint-Lazare, la fête servit à recueillir des fonds pour la construction de l'église. L'événement eut lieu le 26 octobre 1946.



Message de M. le Curé Béland.

25 mai 1988

À mes anciens paroissiens de Saint-Lazare

Je viens de recevoir une très aimable invitation! Celle d'écrire quelques lignes dans ce magnifique volume de l'histoire religieuse de Saint-Lazare. Refuser cette invitation, ce serait méconnaître la bienveillance et l'indulgence de ceux qui vont me lire... C'est le moment unique de rendre hommage à mes prédécesseurs, ainsi qu'à tous ceux et celles qui m'ont tellement édifié et soutenu dans le travail que je devais accomplir. Ces années furent difficiles, mais combien enrichissantes! Je puis dire que j'ai eu la bonne fortune de pratiquer la gamme de toutes les vertus sous le signe de la foi!

Je ne remplaçais pas un curé comme l'abbé Émile Sauvé! Je pouvais tout au plus lui succéder. Aussi, ma première réaction face à cette succession fut tout à fait négative. Je ne me sentais pas préparé pour faire construire une église! D'autre part, il me fut impossible de résister à mon évêque et de pouvoir réfuter toutes les bonnes raisons qu'il avait pour me nommer curé à Saint-Lazare. Aussi, m'adressant à mes nouveaux paroissiens, pour la première fois, je leur ai dit à peu près ceci: "Mes chers paroissiens, si j'ai accepté de devenir votre curé, c'est que j'ai pu admirer la foi et le courage que vous avez toujours manifestés dans les dures épreuves à surmonter depuis quelques années. La mort tragique

de votre dévoué curé Sauvé est encore toute fraîche dans vos mémoires. Votre église avait été la proie des flammes en novembre 1942. Votre curé, l'abbé Jean Leduc, mourait quelques jours plus tard. Il n'avait été que six mois à Saint-Lazare. M. l'abbé Émile Sauvé, qui lui succéda en 1942, vous a quittés tragiquement, après un an et quatre mois, le six avril 1944.

Je viens à vous avec ma jeunesse, mon courage et ma foi. Comptant sur vos prières, votre générosité et votre compréhension, je puis vous assurer que je vais me dépenser sans compter pour mériter votre confiance et gagner votre collaboration. Le prêtre n'est-il pas au service de ses frères? Comme disait Lacordaire: Le prêtre doit avoir un coeur de feu pour la charité et un coeur de bronze pour la chasteté: ENSEIGNER ET PARDONNER ET TOUJOURS BÉNIR..."

À ma venue dans ma nouvelle paroisse, j'ai voulu réaliser cette parole de l'Évangile: "JE CONNAIS MES BREBIS ET MES BREBIS ME CONNAISSENT." Aussi j'ai convoqué mes marguilliers. Je les nomme de mémoire: MM. Adrien Léger, William Martel, et Albert Ménard. Puis vinrent MM. les Syndics: Norbert Martel, président, Hector Giraldeau et Wilfrid Ménard, M. Théotime Martel, secrétaire. Puis vinrent les visites dans les six écoles où s'étaient réunies la plupart des familles des différents rangs de la paroisse; il y avait à Saint-Lazare un cercle des premières remarquable où se donnait gratuitement l'enseignement ménager, grâce à une institutrice publique. Cette institutrice allait donner cet enseignement dans toutes les écoles. Pour la première fois, je voyais tant de machines à coudre dans une même paroisse.

Grâce à l'initiative de l'agronome, M. Henry Reid, de Vaudreuil, il y eut à Saint-Lazare une coopérative agricole qui contribua beaucoup à la prospérité des comtés de Vaudreuil et Soulanges. Que d'emplois ont été ainsi créés...! Le gérant de cette coopérative était M. Théotime Martel qui s'est beaucoup dépensé pour en assurer le succès.

En conclusion, je n'insisterai pas sur les attermoissements de la construction de l'église. Mgr Paul-Émile Léger, qui avait prononcé l'homélie aux funérailles de M. le curé Émile Sauvé, avait dit ces paroles prophétiques; "Et maintenant, qui va pouvoir démêler l'écheveau...?" "En effet, construire une église, à l'époque, c'était toute une affaire! Et quand le curé constructeur mourait avant l'acceptation des plans de son église, le tout pouvait ressembler à un écheveau à démêler...

Alors, ce qui est le plus utile, c'est pour cela qu'on a pris quatre ans pour construire l'église. Je pense que le projet en valait la peine pour avoir l'édifice que vous avez! Elle est belle votre église! Elle est simple et fonctionnelle, pouvant répondre à tous les besoins de la paroisse. Rendons grâce à Dieu pour le beau temple qu'est le vôtre! Il invite à la prière. J'espère que vous aurez une pensée pour celui qui y a mis tout son cœur.

Léonidas Béland, prêtre.

Liste des bienfaiteurs et donateurs.

Bienfaiteurs insignes de l'église

Liste, telle qu'apparaissant sur le tableau commémoratif installé à l'entrée de l'église.

Son Excellence Mgr J.-Alfred Langlois
Son Excellence Mgr Percival Caza
M. l'abbé Léonidas Béland
M. l'abbé Nérée Legros
M. l'abbé J.-Émile Sauvé
M. Mme A. Turcotte
M. Mme Hilaire Chevrier, père
M. Mme Siméon Dutil
M. Amédée Gareau
M. Mme Pierre Gareau
M. Mme Ed. Chevrier
Famille Napoléon Giraldeau, père
M. Mme Napoléon Giraldeau, fils
Tertiaires de St-François
Cercle des Fermières
Dames de Ste-Anne
Enfants de Marie
Ligueurs du Sacré-Coeur
Chevaliers de Colomb
M. Mme Albert Beaulne
M. Mme Roméo Chartrand
M. Mme Lucien Lecompte
M. l'abbé Charles Pilon
M. Mme Anatole Denis
M. Mme Jean-Louis Vincent
M. Mme Eugène Boileau
M. Mme Charles Montpellier
Fam. Alfred Campeau
M. Mme Eugène Leroux
M. Mme Léo Gauthier
Mlle J. Bourquardez
M. Mme Angus Castonguay
M. Mme Cyrille Daoust
M. Mme Henri Chevrier
M. Mme Maurice Chartrand
M. Mme Jean Denis
M. Germain Dupuis
M. Mme Léo-Paul Gareau
M. Mme Henri L'Écuyer
M. Mme Paul-Émile Leduc
M. Mme Jean-Louis Léger
M. Mme Gérard Martel
M. Mme Henri Montpellier
M. Mme Henri Rozon
M. Mme Germain Leduc

N.B. Ajouter la Chorale de Saint-Lazare. (non mentionné sur la plaque, mais confirmé par le secrétaire de la Chorale du temps).

Donateurs du chemin de la croix au cimetière

Liste telle qu'exposée à l'arrière de l'église côté sud-ouest.

Mme Jules Boileau
Famille Norbert Martel
Fam. Willie Castonguay (Station)
Fam. Téléphore Bradley et Fils
Fam. Léopold Lauzon (Station)
Fam. Jean-Baptiste Chevrier et Fils
Fam. Ovila Montpellier
Fam. Napoléon Giraldeau, père
M. Mme Paul Giraldeau
Fam. Anatole Denis
Fam. Léo-Paul Vincent
M. Mme Jean Denis
Fam. Théotime Martel
M. Philius Gareau

Donateurs du calvaire au cimetière

Liste telle qu'exposée à l'arrière de l'église côté sud-ouest.

M. Jean Denis
Employés de la Voirie
Le Personnel de la Balance
Mme Albert Beaulne
M. Donat Bastien
M. Émile Boileau
M. Eugène Boileau
M. Louis de G. Bonneau
M. Henri Brunet
M. Lucien Crevier
M. Maurice Castonguay
M. Adélarde Crevier
M. le Curé Brais
M. Aimé Chevrier
M. J.Bte Chevrier, père
M. J.Bte Chevrier, fils
M. Angus Castonguay
Mme Desneiges Castonguay
M. Wallace Castonguay
M. Raoul Chevrier
M. Joseph Chevrier, fils de J.-Bte
M. Victor Chevrier
M. Alphonse Castonguay
M. Maurice Chartrand
M. Lucien Daniel

Un autre souper organisé par les Dames Fermières de Saint-Lazare (26 novembre 1949).

